CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé



Edité le : 01/02/2023

Rapport d'analyse Page 1 / 3

C.C. LES VALS DU DAUPHINE

Service Facturation

22 RUE DE L'HOTEL DE VILLE

CS90077

LA TOUR DU PIN CEDEX 38353

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier: LSE23-9908

Analyse demandée par : ARS Rhône Alpes - DT de l'ISERE Identification échantillon: LSE2301-9963-1

Nature: Eau à la production

Code PSV: 0000001349 Point de Surveillance : STATION DE REYTEBERT

Localisation exacte : station de reytebert

Dept et commune : 38 DOISSIN

Coordonnées GPS du point (x,y) **X**: 45,4956207300 Y: 5.4307845600

0226 - CC VALS DU DAUPHINE UGE:

Type d'eau : T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Type de visite : AUC Type Analyse: AU Motif du prélèvement : CS

Nom de l'exploitant : C.C VALS DU DAUPHINE

> 22 RUE HOTEL DE VILLE 38110 LA TOUR-DU-PIN

Nom de l'installation : REYTEBERT Type: TTP Code: 000970

Prélèvement : Réception au laboratoire le 23/01/2023 Prélevé le 23/01/2023 à 10h07

Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / DURIEUX Christine

Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation

Flaconnage CARSO-LSEHL

Traitement: **UV+CHLORE**

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 23/01/2023

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de RR qualité AA
Observations sur le terrain						

.../...

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 2 / 3

Edité le : 01/02/2023

Identification échantillon : LSE2301-9963-1
Destinataire : C.C. LES VALS DU DAUPHINE

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité		
Pluviométrie 48 h	38NO3TE*	50	mm/48h	Observation visuelle	T				Γ
Mesures sur le terrain Couleur de l'eau	38NO3TE*	0	_	Analyse qualitative					
Température de l'eau	38NO3TE*	8.3	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne			25	#
Température de l'air extérieur	38NO3TE*	0.0	°C	Méthode à la sonde	M_EZ008 v3 Méthode interne				
pH sur le terrain	38NO3TE*	7.6	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	38NO3TE*	628	μS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200	1100	#
Chlore libre sur le terrain	38NO3TE*	0.44	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2				#
Chlore total sur le terrain	38NO3TE*	0.68	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2				#
Analyses physicochimiques Analyses physicochimiques d	le base								
Conductivité électrique brute à 25°C <i>Anions</i>	38NO3TE*	608	μS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200	1100	#
Nitrates	38NO3TE*	34	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	50			#
Pesticides Total pesticides									
Somme des pesticides identifiés hors méabolites non pertinents Pesticides azotés	38NO3TE*	0.006	µg/l	Calcul					
Atrazine	38NO3TE*	< 0.005	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100			#
Atrazine 2-hydroxy	38NO3TE*	< 0.020	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne	0.100			#
Atrazine déséthyl	38NO3TE*	0.006	μg/l	HPLC/MS/MS après injection	M_ET109 Méthode interne	0.100			#
Cyanazine	38NO3TE*	< 0.005	μg/l	directe HPLC/MS/MS après injection directe	M_ET109 Méthode interne M_ET109	0.100			#
Hexazinone	38NO3TE*	< 0.005	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne	0.100			#
Propazine	38NO3TE*	< 0.020	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	M_ET109 Méthode interne M_ET109	0.100			#
Simazine 2-hydroxy	38NO3TE*	< 0.005	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne	0.100			#
Terbuthylazine	38NO3TE*	< 0.005	μg/l	HPLC/MS/MS après injection	M_ET109 Méthode interne	0.100			#
Terbuthylazine déséthyl	38NO3TE*	< 0.005	μg/l	directe HPLC/MS/MS après injection directe	M_ET109 Méthode interne	0.100			#
Simazine	38NO3TE*	< 0.005	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	M_ET109 Méthode interne M_ET109	0.100			#
Atrazine déisopropyl	38NO3TE*	< 0.020	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne	0.100			#
Atrazine déisopropyl 2-hydroxy	38NO3TE*	< 0.020	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	M_ET109 Méthode interne M_ET109	0.100			#
Atrazine déséthyl déisopropyl (DEDIA) Amides et chloroacétamides	38NO3TE*	< 0.020	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET108	0.100			#
Metolachlor- ESA (metolachlor ethylsulfonic acid)	38NO3TE*	0.104	μg/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET249	0.900			#

38NO3TE*

ANALYSE (NO3+TRIAZ+ESAMTC) (ARS38-2021)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Edité le : 01/02/2023

Identification échantillon : LSE2301-9963-1
Destinataire : C.C. LES VALS DU DAUPHINE

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Isabelle VECCHIOLI Responsable de Laboratoire